



## **ANNEXE POUR LA COMPLETUDE DU CLASSEUR FIL**

*Compte tenu du nombre croissant de demandes de FIL (formation d'initiative locale) et à des fins de régulation, le service se permet de repreciser **les points essentiels** de cette procédure particulière.*

*À ce titre nous attirons votre attention sur la complétion scrupuleuse du classeur de lancement. **Tout classeur comportant des informations incomplètes ou erronées ne pourra donner lieu à traitement et vous sera réacheminé avec la mention INCOMPLET/ERRONÉ***

*Cette mention vous permettra d'apporter une rectification qui devra intervenir dans **un délai de 8 jours**. **Passé ce délai, la formation devra être reportée à une date ultérieure.***

*Enfin, la saisie des stagiaires doit se faire dans les **48 heures après réception du mail de l'EAFC, attribuant les codes du dispositif /module, et ce, dans la limite des 15 jours minimum avant la date de la formation.***

*Le service reste à votre entière disposition par mail ou téléphone (ci-dessous) pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ce dispositif.*

*Cordialement,*

Adresse mail : [fil@ac-reunion.fr](mailto:fil@ac-reunion.fr)

Téléphone : 0262 481311

---

## **POINTS DE REVISION**

**Le classeur doit être impérativement ouvert sous LIBRE OFFICE. Vérifier que l'onglet 2 contienne bien des menus déroulants.**

### **ONGLET 1**

Les OM arrivent dans l'établissement demandeur même si le lieu du stage est différent.

- l'intitulé court et précis
- la date de début et de fin - idem pour les horaires et ce, pour chaque session
- la précision : présentiel/distanciel
- les coordonnées exactes de l'intervenant. C'est essentiel et un gain de temps pour l'identification des personnes dans la gestion des OM et des autorisations de cumul
- cette partie est très importante pour les assistantes de formation. Les 3 cases doivent être cohérentes. Ainsi pour une matinée même de 4 heures, seulement 3 heures de vacations maximum peuvent être demandées

Si vous demandez 3h en co-animation il faudra indiquer un total de 6 heures et écrire OUI pour ladite co-animation.

### **ONGLET 2**

- les majuscules sans accent
- chaque ligne doit être complétée sans exception. Si le menu déroulant est absent, il faut demander une assistance auprès de votre agent en informatique ou revenir éventuellement vers le service.
- une FIL s'effectue à partir de 10 stagiaires pas en-deçà.
- mettre en cohérence les vacations indiquées dans l'onglet 2 et 3 ; le même nombre doit être demandé pour éviter toute confusion.

**Le service de l'EAFIC, vous remercie de votre compréhension et de votre coopération pour faciliter la procédure et le traitement des demandes de FIL dans les meilleurs délais.**